

**COMMUNE
DE MARBAIX**



EL GAZET'
2016



De Janvier à Août 2016



Madame, Monsieur, Chers amis,

Ce début d'année a été essentiellement consacré au vote du compte administratif 2015 puis à la préparation et au vote du budget primitif 2016.

Le compte administratif 2015 laisse apparaître un déficit en section de fonctionnement et en section d'investissement. Pas de crainte il s'agit simplement pour la section de fonctionnement de sommes à rembourser à notre Communauté de Communes (attribution de compensation et salaire d'une employée partagée avec la commune - pièces justificatives arrivées tardivement) et pour la section d'investissement, le versement des subventions pour l'espace détente n'a été effectif qu'en 2016.

Cependant, les dotations de l'Etat ont continué à baisser et, à moyen terme, il deviendra de plus en plus difficile d'élaborer nos budgets. Pour Marbaix, depuis plus de 20 ans, les taux n'ont pas varié et cette année encore, les taux d'imposition restent inchangés, contrairement à ce qu'il se passe dans d'autres collectivités. Les investissements, à l'avenir, seront difficiles à réaliser d'autant que les subventions, tant de l'Etat que du département, se feront rares. Pour le fonctionnement de la commune, j'ai demandé de réels efforts sur toutes les lignes budgétaires mais aussi nous nous inscrirons de plus en plus dans la mutualisation des moyens et nous aurons recours au groupement de commandes via la communauté de communes (en exemple le gaz).

Sur le plan national, nous venons de connaître une période désastreuse en matière d'intempéries et d'inondations sans précédent. Plus de 1300 communes ont été déclarées sinistrées avec des hauteurs d'eau phénoménales. Pour Marbaix et si la hauteur d'eau a été importante, nous n'avons enregistré aucun dégât majeur à l'exception de l'espace détente de l'école où un chéneau a débordé, mais rien de grave et la réfection sera faite pendant les vacances prochaines, notre assurance et celle de l'entreprise prenant en charge l'intégralité des travaux.

Dans l'attente de la finalisation de l'assainissement du hameau de Baptiste avec le branchement électrique des pompes de refoulement, ce même réseau électrique va être renforcé pour mettre un terme (enfin) aux nombreuses coupures intempestives dans ce secteur de la commune.

L'été reste la période privilégiée pour les festivités. A cet égard, les programmes de la ducasse et du 14 juillet sont diversifiés et attractifs. Nous comptons tous sur votre participation à ces deux moments importants de la commune.

J'achève mon propos en vous souhaitant de passer de bonnes vacances, reposantes et enrichissantes et que le soleil soit enfin de retour !

Avec toutes mes amitiés.

Votre maire

Janvier à Août 2016

Damien Ducanchez



Le Conseil Municipal a délibéré

Réunion du 23 février 2016

Approbation du Compte de Gestion 2015 Commune de MARBAIX

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015,

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Les membres du conseil municipal déclarent par neuf voix pour :

Que le compte de gestion du budget de la commune de Marbaix dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part et approuve le compte de gestion 2015 de la commune.

Le Conseil Municipal a délibéré

Réunion du 23 février 2016

SUBVENTION AU CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION CENTRE AVESNOIS (C.L.I.C.)

Monsieur le Maire expose au Conseil les services que proposent le Centre Local d'Information et de Coordination Centre Avesnois (C.L.I.C) en faveur des personnes âgées.

Monsieur le Maire informe également aux conseillers que le Conseil Départemental fourni également les mêmes services.

A l'unanimité, le conseil donne un avis défavorable pour l'attribution d'une subvention au Centre Local d'Information et de Coordination Centre Avesnois (C.L.I.C)

PROJET D'EXTENSION DU SIDEN-SIAN

Monsieur le Maire fait part d'un courrier en date du 28 janvier 2016 du Président du SIDEN/SIAN relatif à l'adhésion au SIDEN-SIAN les collectivités suivantes (sièges dans le département du Nord) :

- Commune de Serain (Aisne)
- Communauté de communes Coeur d'Ostrevent (Nord)
- Commune de la Neuville-en-Beine (Aisne)

A l'unanimité, le conseil donne un avis favorable au projet d'extension du SIDEN-SIAN aux collectivités nommées ci-dessus.

Le Conseil Municipal a délibéré

Réunion du 23 février 2016

Implantation d'un radar dans l'agglomération de Marbaix le long de la RD n° 962

Monsieur le Maire rappelle que le 04 février 2016 aux environs de 21 h 30 un grave accident a eu lieu dans l'agglomération de Marbaix le long de la RD n° 962 au niveau de l'intersection avec la route de Grand-Fayt. Cet accident a malheureusement coûté la vie à 2 jeunes gens âgés de 38 et 32 ans. Sans aucun doute la très grande vitesse est à l'origine de cet accident.

Appelé sur place monsieur le maire n'a pu que constater les décès en présence de madame le Sous-Préfet d'Avesnes et de Monsieur le Commandant la compagnie de gendarmerie d'Avesnes/Helpe.

Depuis 10 ans une dizaine d'accidents mettant en cause la vitesse ont été enregistrés le long de cette route départementale. Dans la plupart des cas ces accidents ont entraîné des décès. Aussi monsieur le maire a demandé, à la représentante de l'Etat l'implantation d'un radar automatique qui puisse enregistrer les vitesses dans les deux sens de circulation dans la traversée de Marbaix sur la RD n°962.

Cette demande a été confirmée par un courrier adressé à madame le Sous-Préfet d'Avesnes/Helpe le 09 février 2016.

Monsieur le maire sollicite l'avis de ses collègues du conseil municipal concernant cette demande d'implantation.

Après un large débat et un vote à la majorité absolue (6 voix pour et 3 voix contre) le conseil municipal de Marbaix confirme la demande auprès de l'Etat de l'implantation d'un radar automatique pouvant enregistrer les vitesses dans les deux sens de circulation ainsi que l'implantation d'une signalétique appropriée aux différentes entrées de l'agglomération de Marbaix

Le Conseil Municipal a délibéré

Réunion du 23 février 2016

Vote des résultats de l'exercice 2015

L'assemblée examine le compte de gestion ainsi que le compte administratif de l'exercice 2015 qui font apparaître les résultats suivants :

Résultat de l'exercice 2015	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	329761,01	261 975,51 €
Recettes	314190,11	226 511,85 €
Résultats 2015	-15 570,9	-35 463,66 €
Résultats de 2014 reportés	9957,37	6 242,88 €
Résultats cumulés	-5 613,53	-29 220,78 €

L'assemblée procède ensuite à l'examen de l'affectation de résultat qui fait apparaître un report comme suit :

Restes à réaliser reportés en 2016 des dépenses d'investisse-	9719,55
Restes à réaliser reportés en 2016 des recettes d'investissement	39787,12
Solde des restes à réaliser de 2016	30067,57
Rappel du solde d'exécution cumulé invest de 2015 (001)	-29220,78
Résultat clôture investissement fin 2015	846,79
Le besoin de financement de la section d'investissement est de 0,00 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par NEUF voix pour, décide :

de procéder à un report du déficit d'investissement au compte 001 en dépenses d'investissement pour un montant de - 29 220,78 €

de procéder à un report du déficit de fonctionnement au compte 002 en dépenses de fonctionnement pour un montant de - 5 613,53 €

qu'il n'y a aucun besoin de financement au 1068 pour équilibrer la section d'investissement du budget communal,

Le Conseil Municipal :

- décide de voter par NEUF voix pour le compte administratif de 2015 de la commune, ainsi que le compte de gestion du comptable et décide d'affecter les résultats définitifs détaillés ci-dessus.

Le Conseil Municipal a délibéré

Réunion du 07 avril 2016

VOTE DU TAUX DES TAXES 2016 Commune de Marbaix

Le Conseil Municipal de Marbaix,

Après avoir voté le compte administratif 2015 et examiné la préparation du budget 2016, DECIDE, par neuf voix pour, de voter le statut-quo concernant les taxes communales pour l'exercice 2016, à savoir comme suit :

TAXES	TAUX 2015	TAUX 2016	BASES 2016	PRODUIT 2016
HABITATION	13.05	13.05	323 466	43 104
FONCIER BATI	19.74	19.74	190 197	37 249
FONCIER NON BATI	30.42	30.42	68 001	20 868
PRODUIT ATTENDU				101 221 €

Le Conseil Municipal a délibéré

Réunion du 07 avril 2016

BUDGET PRIMITIF COMMUNE DE MARBAIX ANNEE 2016

L'assemblée examine la proposition de budget primitif 2016 en section de fonctionnement et d'investissement qui fait apparaître les prévisions suivantes :

Fonctionnement			
Chapitres	Dépenses	Chapitres	Recettes
Déficit antérieur reporté (002)	5 613,53	Excédent antérieur reporté (002)	0,00
Charges à caractère général (011)	87 820,00	Remboursement rémunération (6419)	26 400,00
Charge de personnel et frais assimilés (012)	138 400,00	Produits des services (70)	14 065,00
Atténuation des produits (014)	19 561,00	Dotations et participations (74)	120 257,00
Autres Charges gestion courante (65)	25 425,00	Autres produits gestion courante (75)	3 611,00
Charges financières (66)	3 620,00		
Autres charges financières (042)	6 114,47		
Total fonctionnement	286 554,00	Total fonctionnement	286 554,00

Le Conseil Municipal a délibéré

Réunion du 07 avril 2016

BUDGET PRIMITIF
COMMUNE DE MARBAIX ANNEE

INVESTISSEMENT			
Chapitres	Dépenses	Chapitres	Recettes
Solde négatif exécution investissement (001)	29 220,78	Report excédent investissement positif (001)	0,00
Immobilisations incorporelles (chapitre 20)	2 800,00	Dotations et fonds divers (10222 FCTVA)	21 000,00
Immobilisations corporelles (chapitre 21) avec RAR	23 100,00	Subventions équipements (1341 : DETR)	25 787,12
Immobilisations en cours (chapitre 23)	333,30	Subventions équipements (138 : DEPUTE)	14 000,00
Dépenses Imprévues (020)	410,69	Pénalités de renégociation de la dette (4817)	6 077,65
Emprunts (1641)	11 000,00		
Total Investissement	66 864,77	Total Investissement	66 864,77

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide d'adopter le budget 2016

Le Conseil Municipal mandate Monsieur le Maire pour la signature des documents afférents

Le Conseil Municipal a délibéré

Réunion du 07 avril 2016

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal de Marbaix,

Adopte, par neuf voix pour, les subventions aux associations pour l'année 2016 comme suit :

- Amicale de Marbaix pour un montant de 120.00 €
- Anciens AFN pour un montant de 120.00 €
- Club de danse Country pour un montant de 120.00 €
- Chasse pour un montant de 120.00 €
- Club du Temps Libre (Ainés) pour un montant de 120.00 €
- Fanfare Marbaisienne pour un montant de 120.00 €
- Pêche la Marbaisienne pour un montant de 120.00 €
- APE les Petits Marbaisiens pour un montant de 120,00 €

Adopte, par neuf voix pour, les subventions aux associations pour l'année 2016 comme suit :

- Fanfare Marbaisienne (école de musique) pour un montant de 4 215.00 € (versée en 2 fois)
- Coopérative scolaire pour un montant de 770.00 €

Pour un montant global de 5 945,00 € de subventions aux associations pour l'année 2016

Le Conseil Municipal a délibéré

Réunion du 07 avril 2016

Prise de compétence en matière de réseaux et services locaux de communication électroniques
à la Communauté de Communes du Coeur de l'Avesnois

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, lors de sa réunion du 24 mars dernier, le Conseil de la communauté de Communes du Coeur de l'Avesnois a approuvé la prise de compétence en matières de réseaux et services locaux de communication électroniques, telle que prévue à l'article L.1425-1 du CGCT, au sein de ses compétences facultatives. En outre, il sollicite l'autorisation de ses communes membres afin d'adhérer à un syndicat mixte si la participation à un tel syndicat devait constituer un mode d'exercice rationalisé et pertinent de la compétence transférée.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, cette prise de compétence ne deviendra définitive qu'après approbation par une majorité qualifiée des conseils municipaux des communes.

Monsieur le Maire précise que cette référence à l'article L.1425-1 du Code général des collectivités territoriales est indispensable pour permettre juridiquement et budgétairement à la 3CA de participer au déploiement de la fibre optique sur son territoire, compte tenu de l'évolution de la législation ; cette évolution formelle ne change rien sur le fond puisque la 3CA avait déjà inscrit dans le groupe de compétence « aménagement de l'espace » : « accès à internet à haut et très haut débit ».

Après en avoir délibéré, et par neuf voix pour, le Conseil Municipal :

- APPROUVE la prise de compétence en matière de réseaux et services locaux de communication électroniques, telle que prévue à l'article L.1425-1 du CGCT, au sein de ses compétences facultatives.
- AUTORISE la 3CA à adhérer à un syndicat mixte afin d'exercer cette compétence.

ETAT CIVIL 2016

DECES :

Monsieur CAILLAUX Jean-Claude
Né le 02 février 1946 à Marbaix
Décédé le 18 janvier 2016 à Vannes



Monsieur CUVELIER Jean-Marie
Décédé le 22 janvier 2016 à Maubeuge

Monsieur DUPALE Anthony
Décédé le 04 février 2016 à Marbaix

Madame JAMES Julie
Décédée le 04 février 2016 à Marbaix

Madame LALAUX Micheline
Décédée le 24 mars 2016 à Fourmies

Monsieur MARCEL Louis
Décédé le 03 avril 2016 à Fourmies

Monsieur FREHAUT Étienne
Né le 06 novembre 1961 à Marbaix
Décédé le 05 mai 2016 à Limoges

NAISSANCE :

Mademoiselle DESSILY Maëlie
Né le 17 mai 2016 à Le Cateau-Cambrésis (Nord)
de DESSILY Mathieu et de DEJARDIN Cynthia



MARIAGE :

Monsieur HAINAUT Antoine et Madame MARISSAL Amandine
Mariés le 04 Juin 2016
Résidants 94 route nationale



GREAT VECTORS

FETES ET CEREMONIES



Le repas de nos Aînés 2016

C'est au cœur de la salle des fêtes que notre traditionnel repas des aînés a eu lieu le samedi 19 Mars 2016.



Cette année encore, vous étiez nombreux à avoir répondu à l'invitation de la municipalité pour ce repas festif qui constitue une précieuse occasion d'échanges et de partages.



Monsieur le Maire a chaleureusement remercié les convives de leur présence, puis il a souhaité lever son verre pour célébrer l'amitié.



Nous avons encore apprécié l'animation musicale « Thé Dansant », avec Monic Musette et son accordéon



Puis nous avons honoré de nouveau les doyens du repas des aînés à savoir Mme Claudenne Thérèse et Mr Maurice Lobet qui se sont vus remettre fleurs et chocolats de la part de Mme et Mr Ducanchez



La cérémonie du 8 mai



La formation du cortège qui se rend au monument aux morts.

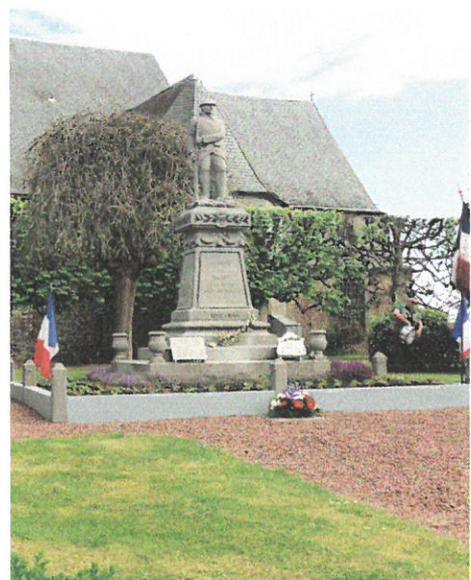
Monsieur le Maire fait la lecture du message du secrétaire d'État aux anciens combattants.



L'appel des morts



Les enfants de l'école ont également participé à la cérémonie



Le dépôt de la gerbe au monument aux morts.

Concours des façades illuminées

La remise des prix du concours des façades illuminées 2015



Monsieur le Maire, Damien
DUCANCHEZ, accompagné des membres
jurys qui remettent les prix

Photo des gagnants accompagnés de
Monsieur le Maire et des membres du
jury



Classement des gagnants

1er prix : Mr PALLADE Ludovic

2ème prix : Mr DELFOSSE Sébastien

3ème prix : Mme DELACROIX Édith

4ème prix : Mme DUBOIS Karine

5ème prix : Mme GIROUX Béatrice



Les Routes du Maroilles

Cette année, l'association « Les Routes du Maroilles » a fait un arrêt le samedi 04 juin dans notre commune.



Le défilé de voitures anciennes et les membres de la confrérie du Maroilles



Suivi du défilé d'attelages de chevaux



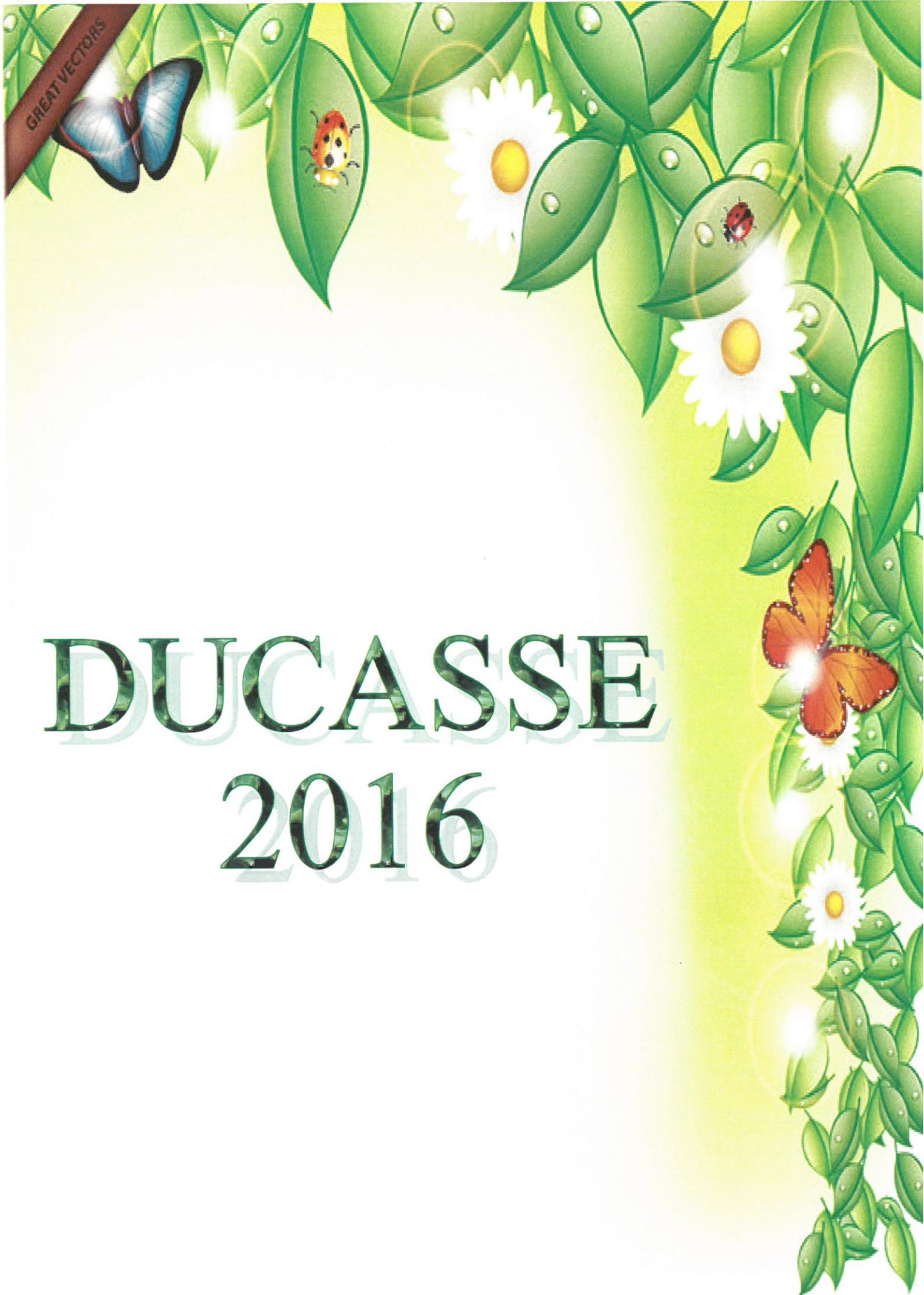
Les participants ont pu profiter d'une collation (cake) préparée par Isabelle, notre employée communale.



GREAT VECTORS

DUCASSE

2016



Ducasse de Marbaix

ORGANISEE PAR LA MUNICIPALITE

Le Samedi 2, Dimanche 3 et Lundi 4 JUILLET 2016

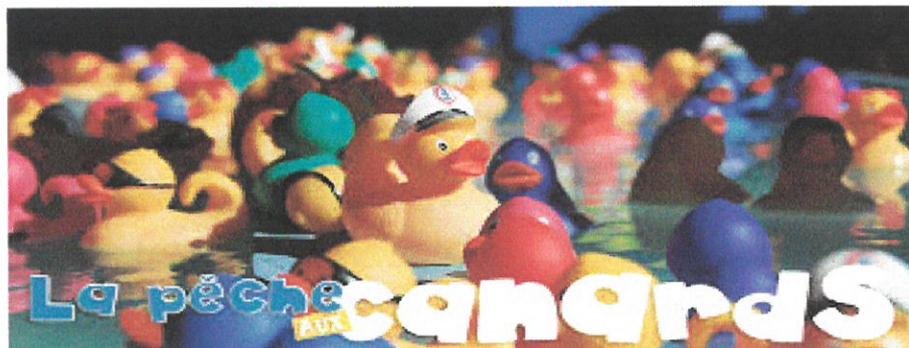
MANEGE



TIRS A LA CARABINE



PECHES AUX CANARDS



HARMONIE MUNICIPALE MARBAIX – TAISNIERES



Monsieur le Maire et son Conseil municipal
Ont l'honneur de vous inviter
Le Dimanche 3 Juillet 2016 aux :

**1 – CONCERT de l'Orchestre des jeunes
à l'église de Marbaix
à 18h30**



**2 – Suivi du concert traditionnel
de l'Harmonie Marbaix-Taisnières
à l'église de Marbaix
à 19h00**

A l'issue de ces concerts,
Les élèves de l'école de musique
Se verront remettre leur diplôme de fin d'année.



Un vin d'honneur offert par la municipalité
à la salle polyvalente clôture cette journée.

GREAT VECTORS

AUTRES EVENEMENTS





UEFA
EURO2016
FRANCE



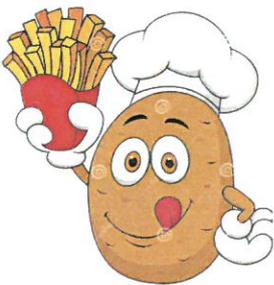
Le Rendez-Vous

L'amicale de Marbaix organise la
Retransmission sur
Écran géant
De la
Finale Euro 2016
Salle des fêtes
MARBAIX



Dimanche 10 Juillet

***Ouverture des portes
et
de la Restauration***



à partir de 19H00

Entrée gratuite



IPNS

Cérémonie du 14 juillet

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal
Vous invitent à la cérémonie du 14 juillet 2016

A 11 H : Défilé au départ de la salle des fêtes
en direction du monument aux morts avec dépôt de gerbe



puis retour vers la place en musique
avec la participation de l'Harmonie de Marbaix Taisnières

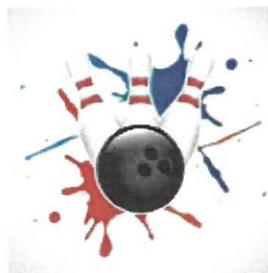
Et pour clore le défilé,
un vin d'honneur est offert par la municipalité
à la salle des fêtes, suivi des jeux pour petits et grands
(courses aux œufs et farandoles musicales à vélo)



Vous pouvez partager ensuite le repas du cochon grillé
proposé par l'amicale de Marbaix (programme ci-après),



Vers 16H30,
la municipalité vous proposera
des jeux de boulage pour hommes et femmes



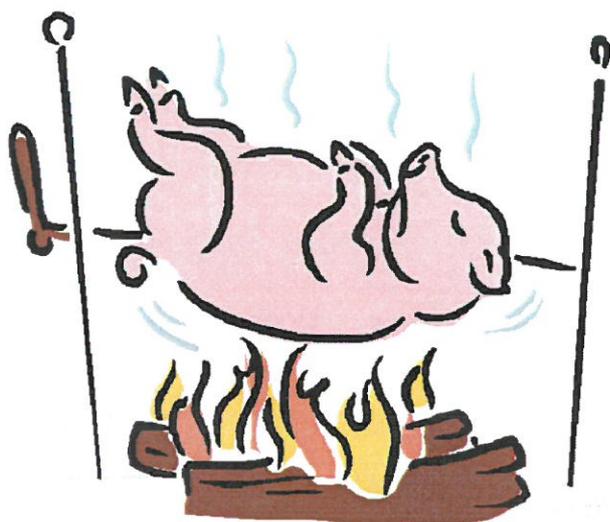
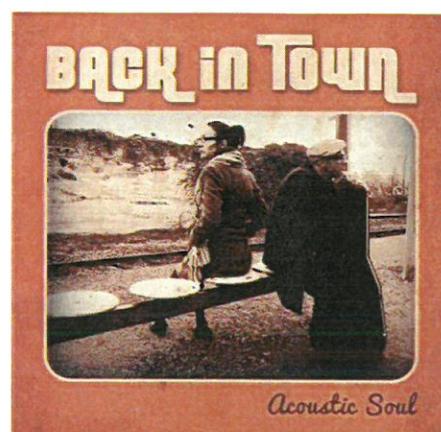
**Nous comptons sur votre présence
pour commémorer cette journée nationale
et pour vous confronter entre vous à nos nouveaux jeux.**

Son traditionnel...Cochon à la broche

Animé par le Groupe

*Salle des fêtes de Marbaix
A partir de 12h30*

*Réservations au 06.87.35.65.53
ou au 03.27.60.26.10
(06 Juillet dernier délai)*



*Kir
Cochon et son
accompagnement*

Fromage

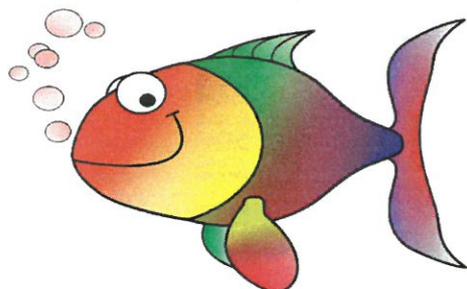
Glace

Tarifs : 15€ (enfant : 8,50€)



Concours de pêche

Le 21 Août 2016



Prix :

1^{er} : 100.00€
2^{ème} : 90.00€
3^{ème} : 80.00€
4^{ème} : 70.00€
5^{ème} : 60.00€
6^{ème} : 50.00€
7^{ème} : 40.00€
8^{ème} : 30.00€
9^{ème} : 20.00€
10^{ème} : 10.00€

NOMBREUX LOTS

+

COUPES

11 H à 13 H 30

Inscriptions

12 H

Grillades sans réservation

14 H précises

Tirage des places

15 H à 17 H

Concours sur les bords de l'Helpe

19 H

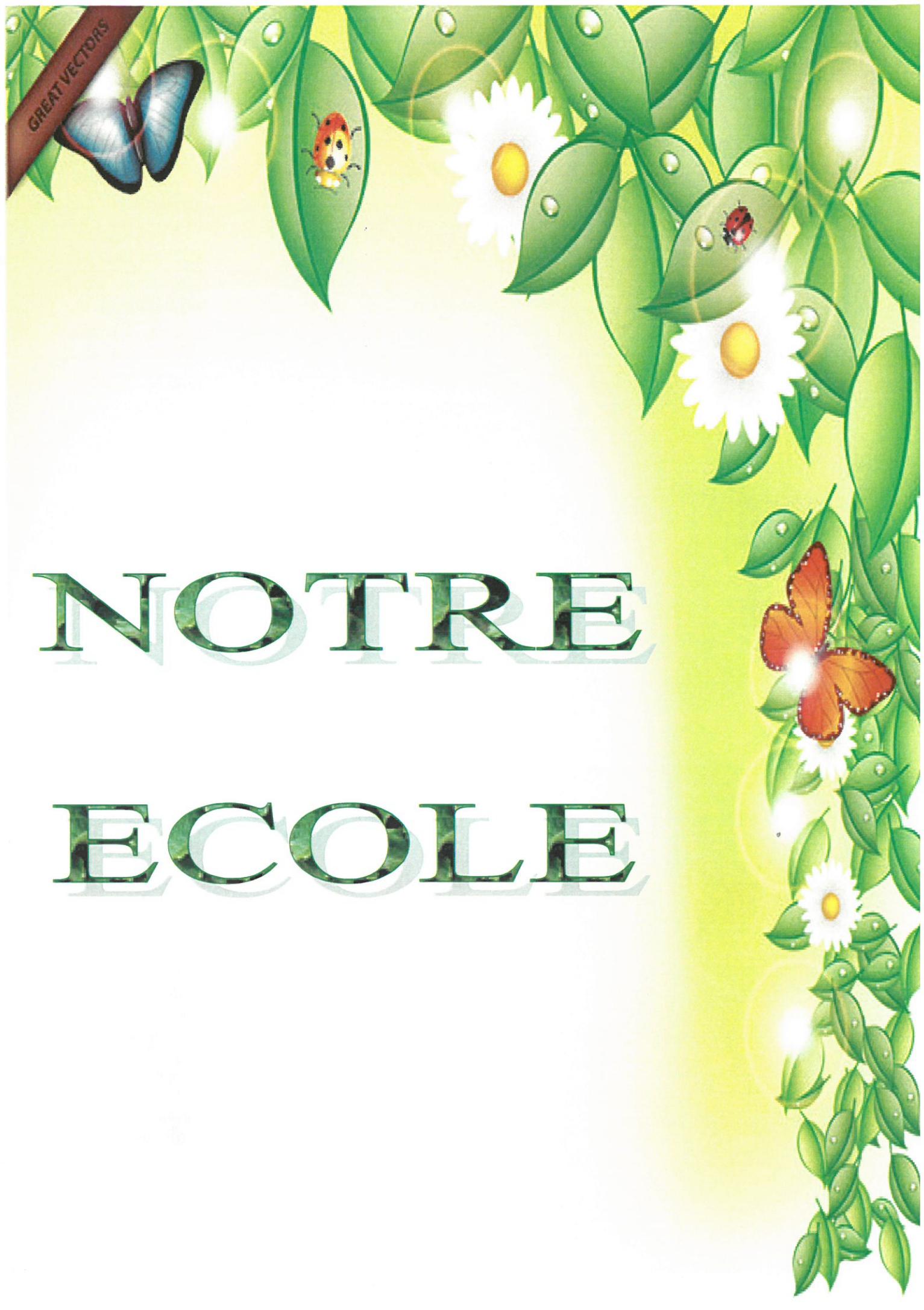
Remise des prix à la salle des fêtes de Marbaix



UN RENDEZ-VOUS A NE PAS
MANQUER

GREAT VECTORS

NOTRE ECOLE



RESTAURATION SCOLAIRE ANNEE 2015/2016

		nbr jours	nombre d'enfants	nombre d'adultes	totaux par mois	nombre mois/enfant	moyenne mois/adultes	moyenne globale
5	JANVIER	16	491	42	533			
6	FEVRIER	9	282	19	301			
7	MARS	18	487	36	523			
8	AVRIL	8	263	18	281			
9	MAI	15	453	38	491			
		120	3206	313	3519	27	3	29

moyenne par an des enfants fréquentant la cantine **27** 25 (rappel 2014-2015)

moyenne par an des adultes fréquentant la cantine **3** 3 (rappel 2014-2015)

moyenne générale / an fréquentation cantine **29** 28 (rappel 2014-2015)



2015-2016

ECOLE DE MARBAIX

CYCLE 1 MELLE LABITTE ET ANABELLE



CYCLE 2 MME HAMAÏDE ET DELPHINE

ECOLE DE MARBAIX

2015-2016



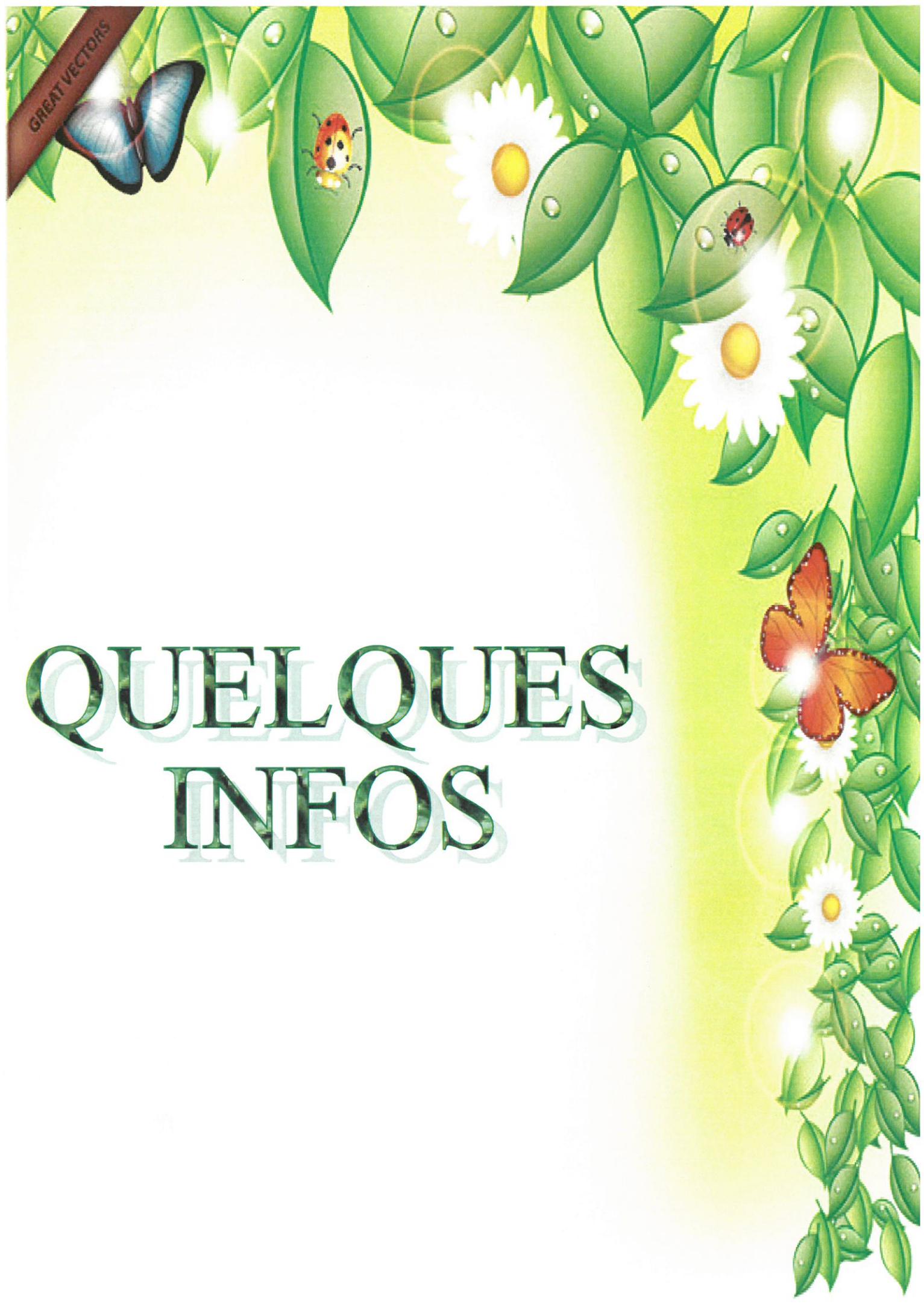
2015-2016

ECOLE DE MARBAIX

CYCLE 3 MR LEPILLIEZ

GREAT VECTORS

QUELQUES INFOS



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Nord
Arrondissement d'Avesnes
Canton d' Avesnes

✉ : 14, rue de Taisnières
59440 Marbaix

☎ : 03 27 59 40 50
fax : 03.27.59.40.05

E-mail : mairie.marbaix@wanadoo.fr

Mairie de MARBAIX

RAPPEL IMPORTANT

Les dépôts sauvages de tontes d'herbe sont strictement interdits le long des voies, communales ou départementales ainsi que sur le terrain communal au lieu-dit « Le Surgeon ».

De même il est interdit, de façon permanente par un arrêté préfectoral, de brûler ces déchets verts sur son propre terrain.

Les herbes, les branchages et autres déchets verts doivent être déposés à la déchèterie d'Avesnelles ou même celle de Solre le Château . La carte d'accès à ces déchèteries est fournie gratuitement par les services de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois (siège de Marbaix ou d'Avesnes/Helpe).

Par avance je vous remercie de votre concours.



Le Maire,

Damien DUCANCHEZ

Fleurissement de la commune par les services techniques



L'allée de la mairie, l'église, le monument aux morts, l'entrée et la sortie du village ont été fleuris.



1er Passage du broyeur dans plusieurs rues du village
Ci-dessous la rue de la rocaille, chemin très prisé par les promeneurs.



GREAT VECTORS

LE PARC NATUREL REGIONAL DE L'AVESNOIS



A vos marques, prêts, découvrez ... l'Avesnois à l'aide de votre smartphone

« BaladAvesnois », une application mobile avec 8 parcours disponibles



Avec le soutien des quatre intercommunalités du territoire et les membres du comité du tourisme durable, le Parc naturel régional de l'Avesnois a développé une application M Tourisme. Cet outil innovant a pour ambition de développer un tourisme de proximité ludique et familial. L'application « BaladAvesnois » s'inscrit dans une démarche de mise en valeur de nos patrimoines et de développement touristique.

**A l'approche des beaux jours, avec l'application
« BaladAvesnois », découvrez votre territoire d'une autre façon**



Partez à la découverte de l'Avesnois à travers les 8 parcours thématiques, ludiques et interactifs au départ des villages d'Obies, Féron et Wallers en Fagne, de Le Quesnoy, de Maubeuge, du ValJoly, ou encore de Sars Poteries pour le parcours cyclo. (1 à 2h30 de promenade en fonction des parcours).

Plus d'info et téléchargement sur www.tourisme-avesnois.com

Entre village et campagne, légendes et mystères, surprises et indices cachés, préparez-vous à une chouette aventure au cœur des chemins de l'Avesnois !

flashez et téléchargez
l'application



Le téléchargement est gratuit
l'application ne nécessite pas
de connexion durant le jeu, elle
est donc utilisable dans les
zones non couvertes par le
réseau mobile.

Guidé par la chouette Athéna ou par le personnage local, partez sur les traces des légendes et mystères de notre territoire plein de surprises et de belles histoires, au gré d'une collection de parcours étonnants !

En famille, entre amis, vos balades dans nos villages et au cœur de la campagne vont se transformer en passionnants parcours découvertes : suivez le guide, faites parler les vieilles pierres, observez ce qui vous entoure, collectionnez les fiches pédagogiques, trouvez la solution à votre enquête... Les indices sont partout !

Allez, une bonne paire de chaussures, un sens de l'observation aiguisée, l'envie de prendre un bon bol d'air. C'est parti !

D'aventure en aventure, petits et grands l'Avesnois n'aura plus de secret pour vous !

Le Parc naturel régional de l'Avesnois – cour de l'abbaye 59550 Maroilles.

Tel : 03 27 77 51 60 - contact@parc-naturel-avesnois.fr.

Vous souhaitez en savoir plus sur les actions et missions du Parc : www.parc-naturel-avesnois.fr

Photos : © PNRA



Parc
naturel
régional
de l'Avesnois

Les Hirondelles en Avesnois

Le printemps rime souvent avec le retour des Hirondelles. En Avesnois, on compte trois espèces d'Hirondelles : l'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique ou de cheminée, l'Hirondelle de rivage.



L'Hirondelle de fenêtre

L'Hirondelle de fenêtre : Comme son nom l'indique l'Hirondelle niche à l'embrasure des fenêtres. Pour ne pas la confondre avec sa cousine l'Hirondelle rustique il suffit de regarder si elle possède un croupion (dos) blanc, que n'a pas l'Hirondelle rustique. Elle est présente en France lors de la période printanière et estivale. Elle se nourrit essentiellement d'insectes qu'elle chasse en volant au-dessus des cours d'eau ou des prairies.

L'Hirondelle rustique ou de cheminée : On la reconnaît à la couleur rousse que l'on trouve sur sa tête et à sa queue fourchue. Contrairement à l'Hirondelle de fenêtre elle se plaît à l'intérieur des bâtiments comme les granges, les étables, les écuries ou les garages. Elle se nourrit d'insectes volants et d'araignées qu'elle chasse autour des troupeaux dans les pâturages.

L'Hirondelle de rivage : Cette espèce est présente aux bords des cours d'eau où elle va utiliser les talus pour établir son terrier et chasser. On la reconnaît grâce à sa couleur grise, à sa queue courte et à son collier. On trouve peu d'Hirondelles de rivage sur le territoire du Parc. Elle est présente essentiellement au Val Joly et sur les sites carriers où elle sait tirer profit des tas de poussier pour établir son nid.

Toutes les Hirondelles sont migratrices, elles arrivent chez nous en mars-avril pour se reproduire et elles repartent en Afrique vers septembre-Octobre.



L'Hirondelle rustique ou de cheminée

Que puis-je faire pour protéger et accueillir les Hirondelles chez moi ?

Ne détruisez pas les nids !

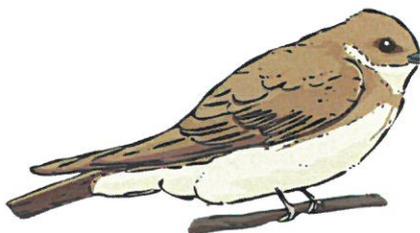
Les Hirondelles sont protégées par la loi et par conséquent leur nid aussi ! La destruction des nids est l'une des principales menaces qui pèsent sur les Hirondelles dont les effectifs sont en régression. Nos voisins Wallons ont enregistré une chute des effectifs d'Hirondelles des fenêtres de 45% ces 30 dernières années. Il est vrai que l'Hirondelle des fenêtres, qui comme son nom l'indique fait généralement son nid au coin de la fenêtre, peut parfois présenter un inconvénient notamment lié aux déjections. Il suffit de **poser une planchette juste en dessous du nid, elle récupérera les déjections.**

Laisser la nature s'exprimer dans un coin du jardin...

Nos amies les Hirondelles se nourrissent essentiellement d'insectes que l'on trouve principalement dans le jardin. Privilégiez la gestion différenciée et pratiquez le fauchage tardif, n'utilisez aucun pesticides elles auront un garde-manger naturel tout l'été !

Laisser passer les Hirondelles !

Pour les Hirondelles rustiques, n'hésitez pas à laisser un petit passage afin qu'elles puissent accéder à vos dépendances : grange, écurie ou garage pour y fabriquer leur nid.



L'Hirondelle de rivage

Le Parc naturel régional de l'Avesnois – cour de l'abbaye 59550 Maroilles.

Tel : 03 27 77 51 60 - contact@parc-naturel-avesnois.fr.

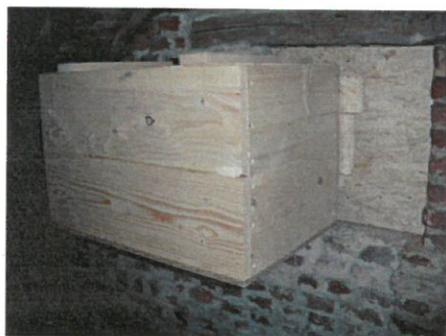
Vous souhaitez en savoir plus sur les actions et missions du Parc : www.parc-naturel-avesnois.com

Illustration : © PNRA

La Chouette Effraie en Avesnois



Vue de de la chicane d'un
nicher à Chouette Effraie



Nicher disposé dans des combles

La chouette Effraie est assez grande, elle mesure 40 cm. C'est son masque en forme de cœur sur son plumage qui lui vaut le surnom fréquent de "Dame Blanche". C'est encore aujourd'hui dans notre pays une espèce commune qui vit aux abords des fermes où elle occupe souvent les greniers et les granges. Elle se nourrit essentiellement de petits mammifères (campagnols, mulots, souris, etc.) qu'elle capture en grande quantité dans les champs, les prés, les parcs... en particulier au moment où elle doit nourrir ses nombreux poussins. Le nombre de jeunes élevés varie avec la quantité de proies susceptibles d'être capturées et rapportées au nid par les parents.

Elle se signale la nuit par une large gamme de cris bizarres, de chuintements inquiétants et de souffles troublants qu'on attribuerait facilement à un animal inconnu. De là, sans doute, l'origine du qualificatif d'effraie qui lui a été donné.

En Avesnois on l'aperçoit dans les clochers d'église, les granges et greniers qui sont des lieux tranquilles favorisant la nidification.

C'est, la fermeture des Granges et la condamnation des accès aux combles qui posent principalement problème à la démographie de l'espèce.

Mais l'Effraie des clochers est également confrontée à d'autres dangers comme les collisions avec des clôtures ou des véhicules. La plupart des adultes ne dépasse d'ailleurs pas l'âge de deux ans. Cependant, les populations se maintiennent grâce aux grandes couvées (jusqu'à 10 jeunes), et en ayant plusieurs couvées dans l'année.

Le Parc naturel régional de l'Avesnois travaille chaque année avec différentes communes pour aménager les bâtiments publics afin de favoriser sa reproduction.

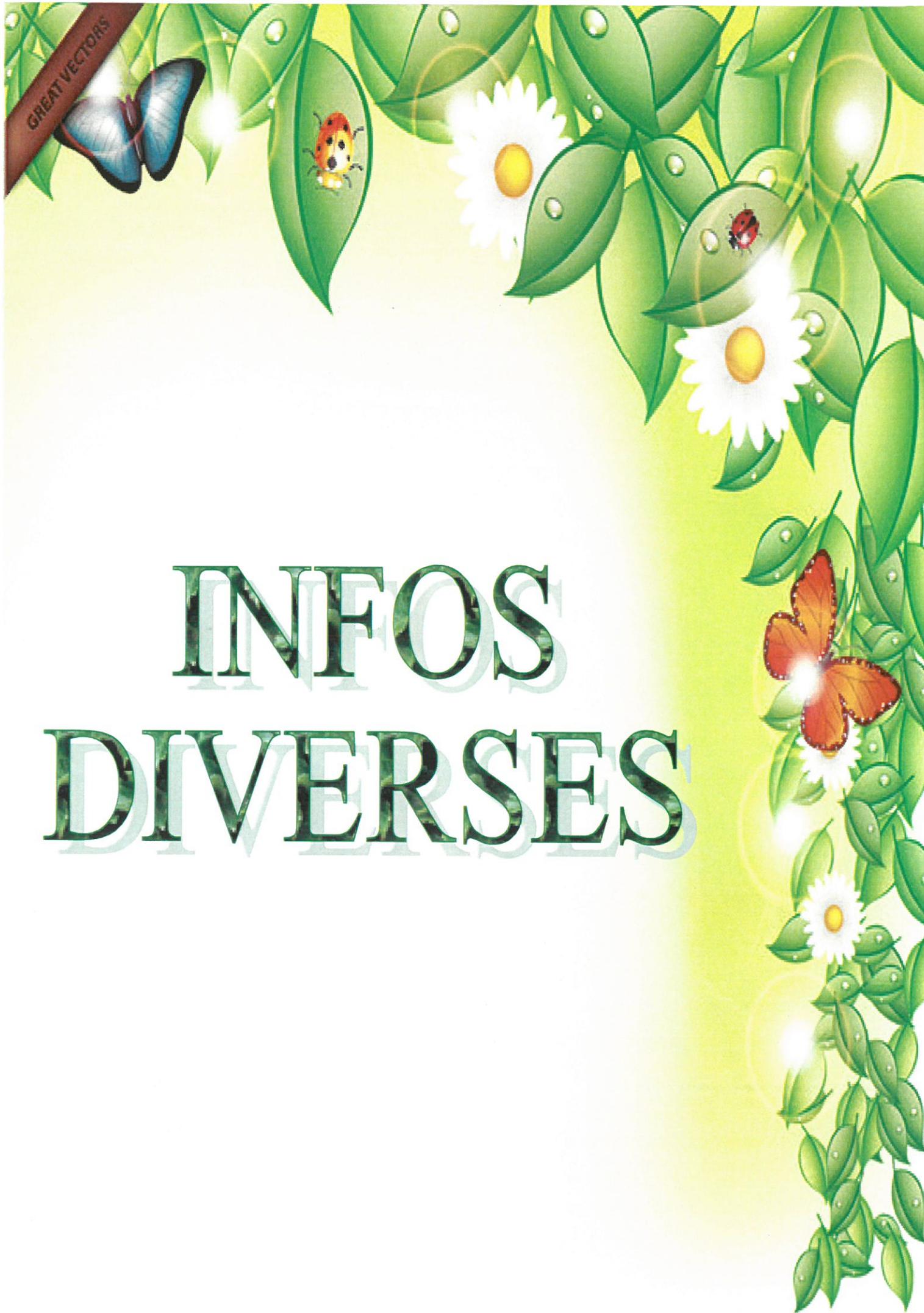
Ces aménagements consistent à poser des nichoirs dans les combles ou dans les clochers. Les nichoirs possèdent une chicane afin de les rendre obscurs et ainsi éviter la colonisation par d'autres espèces (Pigeons domestiques.....) que la chouette Effraie.

Ces dernières années, 20 nichoirs ont ainsi été disposés sur l'ensemble du territoire de l'Avesnois.

Ce type d'aménagement permet d'obtenir de beaux résultats comme à Solrignes. En effet en 2015 une couvée de 4 oisillons a pu prendre son envol.

GREAT VECTORS

INFOS DIVERSES



ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE MARBAIX-TAISNIERES EN THIERACHE



VOTRE ENFANT A 7 ANS OU PLUS, il peut faire de la **MUSIQUE** à l'école municipale de Musique de Marbaix - Taisnières en Thiérache

Il peut y pratiquer :

- 1) des cours de Solfège
- 2) des cours d'instruments (prêtés dans la mesure de nos possibilités) :

Flûte traversière, Clarinette, Trompette, Trombone, Cor, Basse, Saxophone et Percussion.

Il peut ensuite intégrer la **CLASSE D'ORCHESTRE** puis **L'HARMONIE MUNICIPALE**.

L'inscription aura lieu le Mercredi 07 septembre 2016 de 16 h 30 à 17 h 30 à Marbaix , salle des associations (Il est toujours possible de s'inscrire ensuite en prenant rendez vous)

Les droits d'inscriptions pour un an sont les suivants (payables le jour de l'inscription) :

Pour 1 enfant	30 euros
Pour 2 enfants issus d'une même famille	50 euros



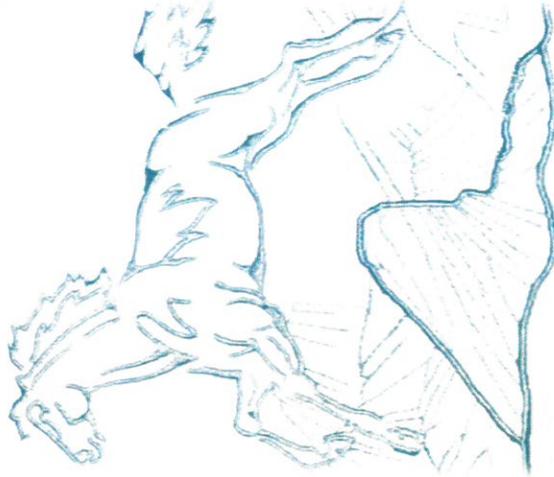
L'école de musique accueille des enfants de Taisnières en Thiérache, Marbaix, Grand fayt mais également des villages voisins
Pour plus de renseignements, contactez-moi 03 27 59 91 51 ou 06 31 55 24 10.
ou par mail : gerard.hallant@sfr.fr
Visitez également le site de l'Harmonie : <http://harmonie-marbaix-taisnieres.fr>

**Le Dimanche 3 juillet à 18 h 30 ,
concert de la classe d'orchestre de l'école de musique
puis à 19 h 00 concert de l'Harmonie.
Remise des diplômes des examens des élèves de l'école de musique**

entrée gratuite ! Venez nombreux !

Le directeur : HALLANT Gérard.

GULLY JUMPERS



Le Club de Danse Country

GULLY JUMPERS

DE MARBAIX

Vous propose d'animer dans

Une ambiance

Conviviale et chaleureuse

Vos fêtes locales, repas dansants,

Soirées privées...

Deux cours sont proposés

Débutants : samedi de 9h30 à 10h30

Confirmés : mercredi de 18h30 à 20h

A la salle des Associations de

MARBAIX

N'hésitez pas à vous renseigner

GULLY JUMPERS

DREVET Jean-Paul
Président

5 Route de Maroilles
59244 GRAND FAYT

Tél. : 06.71.38.51.84





BAL COUNTRY CD

Organisé par

GULLY JUMPERS

Animé par Christophe

Samedi 10 Septembre 2016
A partir de 18 heures 30

A la salle des fêtes
Route de Taisnières
59440 Marbaix

Buvette et petite restauration

Prix d'entrée à partir
de 12 ans : 4 euros

Réservation au : 06.76.96.27.94



santé
famille
retraite
services



LA MOBILITÉ POUR TOUS !



Vous avez 60 ans et plus ,
Venez essayer gratuitement les lignes du réseau de
transport Arc en Ciel 4 qui desservent le ValJoly

Le mardi 5 juillet 2015 après-midi

Participation gratuite et sur inscription* avant le 30 juin 2016,
auprès du CLIC de votre secteur .

*Nombre de places limité

Pour vous remercier de
votre participation,
Arc en ciel 4 vous offrira
une carte de 10 voyages
afin que vous puissiez
continuer à découvrir le
réseau⁽¹⁾

Et pour profiter
pleinement de votre
après-midi, Le ValJoly
vous propose de tester
gratuitement l'activité
de votre choix

Nord
le Département

organise le réseau de
transport Arc en Ciel
lenord.fr

(1) Pour obtenir votre carte 10 voyages gratuits, pensez à fournir
votre photo d'identité lors de votre inscription.

ARC EN CIEL 4
ZAE La Florentine
59620 LEVAL
03 27 61 52 53
www.arcenciel4.fr



Retrouvez-nous sur Facebook

arc
en le Département du Nord
vous transporte
CIEL.



GREAT VECTORS



PRETEZ-NOUS VOS SOUVENIRS

MARBAIX

La Jeunesse prend un nouveau départ



(Ph. "La Voix du Nord")

Après avoir perdu ses deux présidents (pour cause de mariage) et une partie de son effectif (tombé à onze membres l'an dernier), la Jeunesse locale veut prendre un nouveau départ et s'est donc réunie samedi après-midi dans la « cave » de la salle des fêtes.

Parmi la vingtaine de participants, a été élu un nouveau bureau dont voici la composition : présidents, Emile Delacroix et Florence Pinchart ; vice-présidents, Muriel Roger et Marcel Boulanger ; secrétaire, Christiane Bronchain ; trésorier, Robert Bronchain.

Dans les projets de la jeune et nouvelle équipe, on relève un boulage (fin mai ou début juin) et surtout une soirée théâtrale annoncée pour le samedi 17 avril.

Mars 1982

